

**Se syndiquer,
s'organiser, débattre,
construire, lutter...**

**PARTICIPEZ AUX
REUNIONS D'INFO
DU SNUipp-FSU**

**LA SEYNE, HYERES,
DRAGUIGNAN, TOULON, STE
MAXIME, CARNOULES,
GINASSERVIS, FREJUS, LA
AGRDE, BRIGNOLES, SUD STE
BAUME, SPECIAL ASH, etc**

[Voir page 8]

**DIRECTION D'ECOLE :
le SNUipp vous
consulte (page 4)**

Sommaire

Page 1 Édito

Page 2 RESF, concours, IUFM .

Page 3 Carte scolaire.

Page 4 Direction d'école.

Page 5 CAPD du 27.08.

Page 6 CAPD du 7.09.

Page 7 Bulletin d'adhésion.

Page 8 RISTT.

Directeur de la publication

André TOUVIER

Mensuel : n° 181

Prix au numéro : 0,76 E

N° de commission paritaire :

0 510 S 07337

Imprimé par Manugraph La Seyne

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point
Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE
Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34
E-mail : snu83@snuipp.fr
Site : <http://83.snuipp.fr>

« Une rentrée qui manque de classe... »



Le gouvernement n'a pas attendu la rentrée des classes pour reprendre sa campagne médiatique sur l'École. A quelques jours d'intervalle, le

rapport du Haut Conseil de l'Éducation et la lettre aux enseignants de Nicolas Sarkozy sont venus occuper l'espace médiatique.

Ne soyons pas dupes. Le double langage gouvernemental est toujours de mise. Alors que, d'un côté, le rapport du HCE rappelle le rôle fondamental de l'école maternelle, de l'autre, les fermetures de classe se succèdent à un rythme de plus en plus effréné, faisant retomber toujours plus bas le nombre d'enfants de 2 ans scolarisés.

Alors que Nicolas Sarkozy entend proposer une école plus apte à « répondre aux besoins des familles et des élèves », il réduit le nombre d'heures d'enseignement au collège.

Derrière les belles paroles, toujours le même objectif : la casse du Service Public d'Éducation. Réduction du nombre d'enseignants (11 200 suppressions de postes dans l'Éducation Nationale programmée au Budget), réduction du nombre d'heures d'enseignement, accroissement des inégalités.

Quand l'École Publique ne sera plus en mesure d'accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions (classes surchargées, formation insuffisante, surcharge de travail), et que les familles les plus favorisées chercheront d'autres

solutions dans le privé (confessionnel ou entrepreneurial), qu'advendra-t-il des plus défavorisés ?

Il nous faut réagir maintenant, sans sombrer dans la morosité, et surtout sans écouter les sirènes qui annoncent de leur plus belle voix que les salaires augmenteront. Augmenter le salaire d'un salarié qui travaille plus, ce n'est pas une augmentation, c'est une réajustement sur la charge de travail. Rien de plus.

Bien sûr, les sujets de mécontentement sont nombreux (effectifs, salaires, direction d'école, formation...). Mais ils n'ont qu'une seule origine : le Budget. Établi dans la perspective de réduire la Dépense Publique, il ne vise en fait qu'à réduire la Fonction Publique et les solidarités.

L'opinion publique est plus que jamais favorable au système éducatif tel qu'il existe, et aux enseignants.

Un texte commun, largement unitaire, a été élaboré par la quasi totalité des syndicats et des acteurs du système éducatif.

Il propose une analyse convergente de la situation de la rentrée 2007 et laisse présager une action massive et unitaire dans les prochaines semaines contre le Budget 2008, ses conséquences pratiques, et ses causes idéologiques. Afin de défendre l'École que nous voulons, ambitieuse pour les élèves et pour les enseignant-e-s.

Bruno SUZANNA,
Secrétaire Général
du SNUipp-FSU du Var



**Syndiquez-vous
au SNUipp-FSU!**

**Notre force, c'est
d'être ensemble**

Intégration Prof École

Poursuite en 2008.

L'arrêté autorisant l'ouverture au titre de l'année 2008 du concours interne PE et de listes d'aptitude pour l'intégration d'instituteurs dans le corps des PE est paru au Journal officiel. Pour le concours interne (inscriptions du 13 septembre au 23 octobre, épreuves d'admissibilité le 12 mars) le nombre d'emplois à pourvoir sera fixé ultérieurement.

En ce qui concerne la liste d'aptitude 374 places seront proposées dans le Var.

CRPE 2008

Concours externe, second concours interne, 3ème voie, internes spéciaux.

L'inscription se fera uniquement par Internet **du jeudi 13 septembre 2007 (12 h) au mardi 23 octobre 2007 avant 17 h** à l'adresse suivante :

www.education.gouv.fr/siac/siac1

Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront le **12 mars 2008**.

La solidarité n'est pas un délit

Florimond Guimard passe le 22 octobre devant le tribunal Correctionnel d'Aix pour avoir participé à une manifestation contre l'expulsion d'un père d'élève de son groupe scolaire.

Le 20 avril 2007, en écho aux 15000 signataires de la pétition de soutien à Florimond, professeur des écoles à Marseille, 2000 personnes dont une forte délégation du SNUipp Var, manifestaient dans les rues d'Aix pour dénoncer une forme de criminalisation de

l'action militante. Florimond, accusé injustement de « violence en réunion avec arme par destination » (il a suivi le véhicule de police avec sa voiture !) et d'avoir heurté indirectement le pouce d'un policier (1 jour d'ITT), risque 45000 euros d'amende et 3 ans de prison.

Le SNUipp et la FSU dénoncent cette forme d'intimidation vis à vis des citoyens solidaires des sans papiers. Ils appellent à témoigner notre soutien le 22 octobre en participant au rassemblement devant le TGI d'Aix.



Depuis le printemps dernier, comment la situation a-t-elle évolué ?

L'élection de Sarkozy et les mesures qui s'en sont suivies laissent beaucoup de monde abasourdi. Dans ce nouveau contexte, RESF est l'un des rares outils qui résiste activement. Le 22 octobre 2007, jour de mon procès à Aix en Provence, peut être l'occasion de mobiliser au delà de mon cas contre une politique liberticide visant à précariser toujours plus les pauvres, les sans droits, les étrangers.

Comment vois-tu l'avenir d'une structure collective comme RESF ?

RESF a ouvert un cadre de militantisme à un grand nombre de personnes qui

n'osaient pas adhérer à une association, un syndicat ou à un parti politique. Aujourd'hui il nous faut élargir encore plus l'action du RESF pour montrer que, malgré l'élection de Sarkozy, la majorité des citoyens restent attachés au droit familial, au droit à la scolarité pour tous.

Cet objectif d'élargissement passe notamment par une implication des enseignant-e-s et de leurs organisations syndicales mais aussi par les associations de parents d'élèves. Dans chaque établissement, des collectifs RESF doivent voir le jour.

« L'heure est grave » est une expression galvaudée. Mais lorsque la police vient rafler des familles entières à domicile, il faut que tous ensemble, personnel de l'Éducation comme d'ailleurs, nous nous mobilisions pour dénoncer ces ignominies.

(Propos recueillis par le SNUipp VAR)

Du changement à l'IUFM

Nouveau cahier des charges pour la formation sur fond de restrictions.

Le nouveau cahier des charges qui définit les missions de l'IUFM est sorti. Pour les PE2, il entérine le principe de **réduire à 400 heures les enseignements**. Une partie de ces enseignements est reportée sur leur année de T1 ou de T2 avec le risque que cela se fasse au détriment de la formation continue...

Les connaissances, les capacités et les aptitudes à atteindre pour ces stagiaires sont répertoriées dans un référentiel de compétences qui pilote toute la formation.

Le SNUipp continue de dénoncer cette « formation initiale light », qui se déroule uniquement sur 1 an avec notamment l'utilisation des PE2 comme moyen de remplacement à coût zéro lors des stages filés, avec l'absence d'approfondissement de

points cruciaux pour la réussite de tous les élèves comme la maternelle, l'enseignement en ZEP, en ASH...

Le SNUipp continuera cette année à se battre aux côtés des PE1 et des PE2 pour la défense de tous et de chacun et il continuera à **revendiquer une formation initiale rémunérée sur 2 ans avec une entrée progressive dans le métier.**



Enfin, cette année sera également placée sous le signe de l'intégration de l'IUFM de Nice à l'Université au **1er janvier 2008**.

Le SNUipp tient toute place dans les différentes réunions pour dénoncer l'absence de cadrage national. Ceci pose plusieurs problèmes comme l'autonomie budgétaire des instituts dans les Universités, l'autonomie dans l'utilisation de moyens pour répondre aux véritables besoins en personnels et de fonctionnement. A cela, ajoutons le risque de décrochage avec le 2nd degré... Le SNUipp sera également très vigilant afin que les usagers soient représentés et défendus dans les prochaines instances qui vont piloter l'IUFM. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le syndicat.

Carte scolaire de rentrée dans le Var

Une rentrée sous le signe de la colère : fermetures de classes et problèmes de remplacement dès le premier jour de classe ! Le SNUipp est le seul syndicat à être intervenu lors du Comité Technique du 7 septembre.

Le SNUipp a dénoncé le contexte de restriction budgétaire et rappelé la situation particulièrement préoccupante du Var : effectifs chargés, non remplacement massif d'enseignants, scolarisation très basse et encore à la baisse des enfants de 2 ans, etc. Le SNUipp est intervenu sur chacune des propositions de l'IA et a demandé l'étude de situations non listées par l'administration mais transmises au syndicat par les collègues. Le syndicat a rappelé que l'emploi public fait les frais de la politique du gouvernement. 11 200 postes supprimés au budget 2008 !

Les choix du gouvernement sont dictés par une politique de réduction budgétaire et le ministre n'a pas caché son intention de

diminuer l'offre éducative. Comment croire que l'affichage de "mieux répondre aux besoins des familles et des élèves" peut résister à une politique de suppression massive de postes, d'abord préjudiciable aux élèves les moins favorisés.

Le Haut Conseil de l'Éducation a remis le 27 août un rapport au Président de la République. Il dresse un tableau noir de la situation. Les

Dans le Var, avec ce budget, il n'y a aucune perspective d'amélioration, en terme d'effectifs dans les classes, en terme d'accueil en maternelle, en terme de remplacement.

Les documents pour ce CTPD ont été envoyés la veille du CTPD à 19h 25. Le SNUipp a demandé le document exhaustif des écoles pour travailler dans l'équité et la transparence. Le SNUipp a souligné que les



constats de ce rapport n'apprennent rien de nouveau. Mais comment augmenter le niveau de formation et de qualification d'une génération quand on décide de réduire les coûts de fonctionnement du service public ? La maternelle est reconnue comme indispensable au moment même où elle subit gravement les suppressions de postes. Le SNUipp est aussi revenu sur le conflit sur la direction d'école.

attaques contre le système éducatif se heurtent à l'opinion publique qui confirme une nouvelle fois son attachement aux services publics, dont l'éducation. Le SNUipp et la FSU travaillent à la mobilisation des personnels. Un texte commun, largement unitaire, a été élaboré par la quasi totalité des syndicats et des acteurs du système éducatif. Reste à se mobiliser tous ensemble.

Chronique d'une rentrée revendicative

Avant la rentrée, le SNUipp envoie une enquête « carte scolaire » dans toutes les écoles.

4 septembre, le jour de la rentrée, neuf Assemblées générales dans le Var organisées par le SNUipp.

La rentrée varoise manquait de classes

5 septembre, le lendemain de la rentrée, le SNUipp informe la presse mercredi matin des conditions de la rentrée dans le Var. Le même jour, une délégation du SNUipp est reçue par l'IA avant le conseil d'IEN chargé de faire le point avant le comité technique.

Rentrée. Les représentants du syndicat du premier degré prépare le CTP de vendredi. Ils manifestaient hier après-midi devant l'inspection académique.

Le Snuipp réclame des ouvertures de classe

7 septembre, lors du CTPD, fort des échanges nombreux avec les écoles, le SNUipp est intervenu sur chaque mesure proposée par l'IA et a rajouté aux situations étudiées les demandes des écoles ignorées par l'IA.

var infos

■ enseignement

Carte scolaire du Var : la copie corrigée

Serrons-nous les coudes, le SNUipp soutient les écoles encore mobilisées après le CTPD. Syndiquez-vous dès à présent au SNUipp.

Maternelle	Élémentaire	Primaire
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6
7	7	7
8	8	8
9	9	9
10	10	10
11	11	11
12	12	12
13	13	13
14	14	14
15	15	15
16	16	16
17	17	17
18	18	18
19	19	19
20	20	20
21	21	21
22	22	22
23	23	23
24	24	24
25	25	25
26	26	26
27	27	27
28	28	28
29	29	29
30	30	30
31	31	31
32	32	32
33	33	33
34	34	34
35	35	35
36	36	36
37	37	37
38	38	38
39	39	39
40	40	40
41	41	41
42	42	42
43	43	43
44	44	44
45	45	45
46	46	46
47	47	47
48	48	48
49	49	49
50	50	50
51	51	51
52	52	52
53	53	53
54	54	54
55	55	55
56	56	56
57	57	57
58	58	58
59	59	59
60	60	60
61	61	61
62	62	62
63	63	63
64	64	64
65	65	65
66	66	66
67	67	67
68	68	68
69	69	69
70	70	70
71	71	71
72	72	72
73	73	73
74	74	74
75	75	75
76	76	76
77	77	77
78	78	78
79	79	79
80	80	80
81	81	81
82	82	82
83	83	83
84	84	84
85	85	85
86	86	86
87	87	87
88	88	88
89	89	89
90	90	90
91	91	91
92	92	92
93	93	93
94	94	94
95	95	95
96	96	96
97	97	97
98	98	98
99	99	99
100	100	100



Les mesures prises par l'IA

En élémentaire

- FERMETURES**
- ▶ Jules Verne La Seyne
 - ▶ F. Nardi Toulon
 - ▶ M. Pagnol La Valette
- OUVERTURES**
- ▶ Pignans
 - ▶ Jean Aicard Gonfaron
 - ▶ P. Roux Fréjus
 - ▶ Gassin
 - ▶ Plan d'Aups
 - ▶ Aguilon Toulon

En primaire

- OUVERTURES**
- ▶ Monfort/Argens
 - ▶ La Tour Brignoles
 - ▶ Régusse
 - ▶ Tourtour
 - ▶ Ginasservis
 - ▶ Pastorello La Verdière
 - ▶ Paul Arène Tavernes

En maternelle

- FERMETURES**
- ▶ M.Brémont Tourves
 - ▶ Gensollen La Farlède
 - ▶ Dolto Fréjus
 - ▶ Les Poiriers Fréjus
 - ▶ Garcin Rians
- OUVERTURES**
- ▶ Lou Pitchoun Puget Ville
 - ▶ Saint Louis Toulon

Autres ouvertures

- ▶ 1 CLIS D René Char Le Luc
- ▶ 1 poste B SAAAS
- ▶ 1 poste M.A.I destiné au déploiement de Base élèves
- ▶ 0,5 poste enseignement des langues vivantes à Ste Maxime
- ▶ 0,5 poste enseignement des langues vivantes à Six Fours
- ▶ 1 poste de soutien Toulon 2
- ▶ 1 poste de soutien Fréjus

Autres fermetures

- ▶ 1 CLIS élem Giono Fréjus
- ▶ 2 postes G Toulon 2 et Fréjus

Direction et fonctionnement de l'École

Le SNUipp vous consulte. Renvoyez le questionnaire ci-dessous au syndicat.

Le protocole ne règle en rien les problèmes rencontrés. Les questions du temps et de la reconnaissance des fonctions restent entières. Après la mise en œuvre d'un accord minoritaire et avec la prise de fonction du nouveau gouvernement, le SNUipp a été amené à reconduire la consigne de Blocage Administratif, pour que de réelles négociations soient enfin ouvertes.

Assemblée Générale le mercredi 3 octobre

Le SNUipp a organisé une réunion sur ce sujet le 5 septembre. Il organisera à l'automne des États Généraux nationaux sur le fonctionnement et la direction d'école. Afin de les préparer au mieux, nous invitons tous les collègues à renvoyer le questionnaire ci-dessous. Une nouvelle A.G. se tiendra le 3 octobre à 10h au siège du SNUipp, avant les États Généraux.



Une publication spécifique du SNUipp a été envoyée à la rentrée à tous les adhérents et dans toutes les écoles.



CONSULTATION A RENVOYER AVANT LE 1er OCTOBRE AU SNUipp VAR

Immeuble Le Rond Point Av. Pierre et Marie Curie 83160 LA VALETTE Fax: 04.94.20.87.34 E-mail : snu83@snuipp.fr

1 Qui êtes-vous ? directrice/teur adjoint-e autre : syndiqué-e SNUipp autre syndicat non syndiqué-e

2 Connaissez-vous Base Élèves ? non oui (Si oui, pour vous, est-ce plutôt : un progrès un danger)

3 Connaissez-vous les EPEP ? non oui (Si oui, pour vous, est-ce plutôt : un progrès un danger)

4 Classez de 1 à 8, en les numérotant, les revendications qui vous semblent les plus importantes :

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Temps supplémentaire | <input type="checkbox"/> Définition claire et allègement des tâches | <input type="checkbox"/> Revalorisation des bonifications indiciaires |
| <input type="checkbox"/> Reconnaissance du conseil des maîtres comme instance de décision | <input type="checkbox"/> Créations de postes administratifs et d'emplois statutaires | <input type="checkbox"/> Temps de concertation inclus sur temps de service pour travail en équipe |
| <input type="checkbox"/> Formation relative à prise de fonction | <input type="checkbox"/> Amélioration de la formation de tous (travail en équipe, etc) | |

Avec la prise de fonction du nouveau gouvernement, le SNUipp a été amené à reconduire le Blocage Administratif, pour obtenir l'ouverture de réelles négociations.

5 Votre école applique-t-elle la consigne de Blocage Administratif à cette rentrée ? oui non

6 Votre école appliquait-elle la consigne de Blocage Administratif les années précédentes ? oui non

7 Quels moyens d'action collectifs seriez-vous prêt à mettre en œuvre pour mobiliser sur cette question ?

- | | | | |
|-----------------------------------|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> pétition | <input type="checkbox"/> motion du conseil des maîtres | <input type="checkbox"/> réunion | <input type="checkbox"/> rassemblement |
| <input type="checkbox"/> grève | <input type="checkbox"/> manifestation | <input type="checkbox"/> caisse de solidarité (si menaces de sanctions financières) | <input type="checkbox"/> autres : |

8 Vous êtes directrice / directeur

Temps de décharge- Vous considérez-vous :

- trop déchargé
 suffisamment déchargé
 insuffisamment déchargé

Par rapport aux autres enseignants de l'école, vous considérez-vous :

- comme un collègue
 comme un supérieur hiérarchique
 autre :

Considérez-vous votre indemnité comme :

- trop importante
 suffisante
 insuffisante

Vous n'êtes pas directrice / directeur

Décharge – Considérez-vous votre directrice/directeur :

- trop déchargé
 suffisamment déchargé
 insuffisamment déchargé

Considérez-vous la directrice / le directeur de votre école comme :

- un collègue
 un supérieur hiérarchique
 autre :

Considérez-vous l'indemnité de la directrice / du directeur de votre école comme :

- trop importante
 suffisante
 insuffisante

Envisagez-vous de devenir un jour directrice / directeur ?

- oui non peut-être

9 Vous avez un jour occupé un poste de direction et y avez renoncé. Pour quelle-s raison-s ?

10 Le SNUipp-FSU organisera durant l'automne des États Généraux sur la direction et le fonctionnement de l'École. Selon vous, quelles sont les priorités à y aborder ?

CAPD du 28 août

Vos élu-e-s SNUipp rendent compte.

Mouvement 70 personnes en surnombre à la fin des travaux de la CAPD ont par la suite été affectées sur des décharges de rentrée des directrices et directeurs. L'IA a par ailleurs implanté 20 postes de titulaires mobiles départementaux à partir des postes de TRS récupérés sur les décharges de direction des écoles à 5 classes (désormais assurées par des P.E. stagiaires, contre l'avis du SNUipp). Ces postes ont été attribués à des collègues en surnombre parmi les 70. Sont ainsi restés vacants 8 postes de rééducateurs, 6 postes de psy., 3 Conseillers pédagogiques, 1/2 classe relais à La Crau.

Ineat/exeat Malgré les demandes répétées du SNUipp, les dizaines de demandes enregistrées et les situations souvent très difficiles des collègues concernés, l'IA a refusé d'accorder des INEAT. Si des INEAT sont prononcés en cours d'année, certains personnels risquent de se trouver lésés (si leur IA ne leur accorde pas d'EXEAT après la rentrée, notamment).

Liste complémentaire L'IA ne sait pas s'il procédera à des recrutements sur la Liste complémentaire en même temps que les Alpes Maritimes. Il accordera sans doute prioritairement des INEAT. A suivre.

IUFM Le SNUipp est intervenu afin que les PE stagiaires puissent recevoir tous les rapports de visites les concernant durant leur année de formation.

Directions 1/4 déchargées Après les alarmantes annonces faites en juin dernier, rappelant que, depuis la signature du protocole direction d'école, les 1/4 de décharge de direction ne correspondaient en fait qu'à 1 journée de décharge par semaine (perte des décharges du samedi), l'IA est finalement revenu en arrière. Les directrices et directeurs 1/4 déchargés continueront donc de bénéficier des décharges du samedi matin, soit par leur TRS, soit par un Titulaire Mobile (pour les décharges assurées par des PE2 en stage filé).

E.V.S. Tous les postes – mais pas forcément tous les personnels – implantés dans les écoles ont été reconduits. Les recrutements sont actuellement menés (464 personnes sur 550 seront en poste au 1er septembre). Le SNUipp a rappelé son opposition aux dispositifs précaires, à la manière dont les recrutements ont parfois été opérés et au traitement que beaucoup d'EVS ont connu en fin d'année scolaire (non reconduction des contrats sans explication, non transmission d'information...). Les missions attribuées aux EVS sont nécessaires dans les écoles (accueil des élèves en situation de handicap, tâches administratives). Elles doivent être assurées par des personnels formés bénéficiant de statuts pérennes.



OPERATION TRANSPARENCE 2007 : MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE (SUITE)

ADRAGNA	VALERIE	12,333	ADJ ELE	LE DRAMONT ST RAPHAEL
ANDRE	JULIE	12,333	TRS	POLE IMF TOULON 1-2
ANGELI	MJOSEPHE	10,444	ENS SPE	CHITS FREJUS
ARMANDO	FANNY	10,499	ADJ ELE	GIONO DRAGUIGNAN
AUBE	NADINE		CPAIEN	STE MAXIME
BATIFOL	STEPHANIE	10,453	ADJ ELE	RONCARD LA VALETTE
BAUDINO	FLORIANE	10,487	ZIL	CARCES
BAUMANN	MARION	12,333	TRS	CARNOT ST ROCH BRUNET TOULON
BESNARD	EMELINE	12,333	TRS	1/2TPSA LEGOUHY HYERES
BLANGUERIN	ANGELINE		DIR ELE	RIVIERE NEUVE 1 TOULON
BOURGEOT	NATHALIE		UPI	CLG E THOMAS DRAGUIGNAN
BOYER	LUCILE	12,333	TRS	2 1/2 LES MAYONS
BRACHOT	LUC	10,440	SEGPA	ROSTAND DRAGUIGNAN
BREITHAUP	NATHALIE	12,333	TRS	LA FLORANE TOULON
CHAMBRIN	CELINE	10,458	TRS	VILLECROZE
CHARRIER	FREDERIC		SEGPA	E THOMAS DRAGUIGNAN
CHAUVET	AURELIE	12,333	ADJ ELE	HUMBERT HYERES
CHINQUEMANI	STEPHANIE	10,479	TRS	IME DRAGUIGNAN
COQUILLAT	EMILIE	12,333	TRS	LAVANDOU BORMES
CUESTA	FREDERIC		UPI	LYCEE L BLUM DRAGUIGNAN
D ANDREA	AMANDINE	11,333	ADJ ELE	JAURES DRAGUIGNAN
DHAM	AURELIE	12,333	ADJ MAT	FORT ROUGE TOULON
DI BLASI	MARJORIE	12,333	TRS	POLE IMF ST CYR
DILLENSSCHNEIDER	MARJORIE	10,455	ADJ ELE	GIONO FREJUS
DOMINGO	THOMAS		ADJ ELE	REYNIERSIX FOURS
DOS SANTOS	LIONEL		PSY	ELE BRIAND BARJOLS
DUMAS	MAGALI	10,498	ADJ MAT	PASTEUR DRAGUIGNAN
FALUOMI	ANNE LAURE	10,485	ADJ ELE	EUCALYPTUS FREJUS
FARGE	MAGALI	10,480	ADJ ELE	PAGNOL DRAGUIGNAN
FAYARD	SANDRA	10,418	TRS	LES ARCS
GAGNAIRE	MARTINE		DIR MAT	FORT ROUGE TOULON
GEORGE	JULIE	12,333	ADJ ELE	AICARD SOLLIES VILLE
GIRAULT	BARBARA	12,331	ADJ ELE	EVENOS
GIRODENO	VIRGINIE	10,819	TRS	VIDAUBAN GONFARON
GOUDOFFRE	LAURE	10,478	TRS	EUCALYPTUS FREJUS
HARDY	JOHANNNA	12,333	TRS	ELE J ZAY LA SEYNE
HERAUD	AURELIE	12,333	ADJ ELE	MURAIRE TOULON
JACQUENOD	SABINE	10,439	ADJ ELE	EXCELSIOR HYERES
JAILLET	MARIANNE		TRS	VINON SUR VERDON
LANSADE	GODEFROY		CPAIEN	VAR ASH
LECOMTE	CATHERINE		ADJ ELE	MIREUR DRAGUIGNAN
LEFEBVRE	YANNICK	10,512	ADJ ELE	J MONNET LA FARLEDE
LEGRAND	VERONIQUE		DIR SPE	IME COGOLIN
LETIENNE	DELPHINE	10,819	TRS	MI TPS SANARY
MATTEI	ELODIE	10,420	ADJ ELE	STE CATHERINE TOULON
MATTON	LUCILLE	12,333	TRS	LA CADIERE
MAZZARDI	ASTRID	12,333	TRS	RENAN ROUSSEAU LA SEYNE
MELAIN	ELODIE	12,333	DECH DIRJEAN	MOULIN BORMES

MIGEON	FLAVIE	12,333	ADJ ELE	LA BEUCAIRE TOULON
MIRAUCOURT	MYRIAM		TRB	L CARPE RIAN
MONGIE	PHILIPPE			DECH IENHYERES
NOBLET	THIERRY		SEGPA	E THOMAS DRAGUIGNAN
PATRIS	DELPHINE	10,431	ADJ ELE	BLANC ST TROPEZ
PELAT	CAROLINE	10,402	ADJ ELE	TANNERON
PIN	J LOUIS		DIR SPE	SESSAD LE MUY
PRESTIGIACOMO	CAROLINE	10,424	ADJ ELE	MIGRANIERS STE MAXIME
PUTTEMAN	STEPHANIE	10,422	ADJ ELE	LA MOLE
RAO	AURELIA	10,333	TRS	1/2 DEBUSSY TOULON
RITTER	AMANDINE	11,333	TRS	BRIGNOLES
ROUGEMONT	CHRISTINE		PSY	CMPP DRAGUIGNAN
SAMSON	CARINE	10,454	TRS	P ROUX FREJUS
SCALISE	RAPHAEL	10,502	TRB	CALLIAN
SCOYER FER.	OPHELIA		ADJ ELE	PINS PARASOLS PUGET
SEGUIN	CAMILLE	12,333	TRS	HUGO BRASSENS LA SEYNE
SEMNOU EMMANUELLE		12,333	TRS	LES PLAYES LE BRUSC
SOTTIAUX C.	FABIENNE		ADJ ELE	PLAN D AUPS
TRUCY	AURELIE		ADJ MAT	LA PEYROUA LE MUY
VIETTI	MPAULE		CPAIEN	DRAGUIGNAN
ZAFIROPOULOS	KATHLEEN	12,333	ADJ ELE	BEUCAIRE TOULON
ZAVAGLIA	SERAFINA	10,430	ADJ MAT	MIGRANIERS STE MAXIME

Postes de Titulaires mobiles départementaux

ALLIER	JENNIFER	10,994	TMB FC	MAT COTTON LA SEYNE
ASCENCIO	BLANCHE	12,083	TMB FC	ELE ST JEAN DU VAR TOULON
BARRESI	NICOLAS	10,427	TMB FC	MAT LA PEYROUA LE MUY
BERBON	SANDRINE	12,083	TMB FC	MAT BASTIDES BELGENTIERS
CARLOT	MARIE-EVE	12,331	TMB FC	ELE VALBERTRAND TOULON
CHESNEAU	ALEXIA	11,333	TMB FC	ELE LES MOULINS TOULON
DEBOSSE	MAGALI	10,436	TMB FC	ELE R CHAR LE LUC
FRANZINI	AURELIA	10,412	TMB FC	ELE LES TASSES ST RAPHAEL
GALICEN	AURELIE	10,994	TMB FC	ELE VALBERTRAND TOULON
GODEFROY	M-ANNE	12,331	TMB FC	ELE P ARENE LA VALETTE
GRIMAUD	SOPHIE	12,161	TMB FC	ELE T MERLE LA SEYNE
KBAIER	AUDREY	10,931	TMB FC	MAT MOULIN VIEUX LA LONDE
LADET	CECILE	10,527	TMB FC	ELE LA TOUR BRIGNOLES
LAURENS	LISA		TMB FC	ELE MISTRAL DRAGUIGNAN
LE GALLO	FLORENCE	10,931	TMB FC	ELE RIVIERE NEUVE 1 TOULON
MELGRANI	MURIEL	10,931	TMB FC	MAT J MOULIN CUERS
MIGLIACCIO	CLAIRE	12,333	TMB FC	ELE VALBERTRAND TOULON
OURDOUILLE	SOPHIE	12,083	TMB FC	ELE ILES D OR HYERES
SCIALOM	CELINE	12,161	TMB FC	ELE MISTRAL TOULON
TOMI	NICOLAS		TMB FC	ELE DOISNEAU SEILLANS

Déclaration SNUipp le 28 août

Nous vous rappelons aujourd'hui encore que nous sommes opposés à tout blocage de poste avant la réunion du comité technique paritaire chargé d'étudier les mesures de carte scolaire (CLIS de St Raphaël ou SEGPA de Hyères, par exemple). Il nous semble nécessaire de réunir un CTPD après les campagnes d'inscription dans les écoles, et donc avant les vacances d'été, afin d'avoir un échange intermédiaire entre les prévisions de janvier et le constat de septembre sur la situation de nos écoles et nos établissements.

Concernant les travaux de cette CAPD, nous vous demandons d'étudier les demandes d'INEAT pour notre département, afin d'essayer de régler le plus de situations difficiles.

La rentrée sociale est déjà bien chargée et nous tenons à insister sur quelques points. A cette rentrée, nous maintenons le mot d'ordre de blocage administratif et invitons nos collègues en nous faire parvenir l'enquête 19. Le SNUipp organisera à l'automne des états généraux sur la direction et le fonctionnement de l'École. Direction, EPEP, base élèves et emplois aidés sont des sujets liés et qui nous préoccupent.

Dans un courrier du 1er août, le ministère vous demande d'œuvrer au développement des activités physiques et sportives. Il précise que dans le cadre des projets d'école, l'horaire d'EPS pourra être porté à 4 heures hebdomadaires. Nous soulignons ici qu'il s'agit bien d'une possibilité et non d'une obligation.

Cette CAPD se réunit au lendemain de la communication d'un rapport du Haut Conseil de l'Éducation, qui noircit le tableau de la situation de l'École, en amalgamant les élèves qui connaissent des difficultés sérieuses et ceux dont les acquis ne sont pas encore stabilisés ou en cours d'acquisition. Au SNUipp, nous n'avons de cesse de dénoncer la situation insupportable des élèves en difficulté scolaire et de leurs enseignants, qui se battent chaque jour pour les aider. Ce rapport ne formule aucune nouvelle proposition. Il pointe des insuffisances que nous connaissons bien, par exemple sur la mise en place des cycles ou l'inefficacité des redoublements précoces, pourtant encouragés par la Loi Fillon. Ce rapport pointe aussi le rôle déterminant de l'école maternelle, que nous soulignons sans arrêt, alors que notre ministère s'en sert comme variable d'ajustement comptable – comme nous avons pu constater dans notre département à la rentrée dernière. De plus, on ne peut pas s'inspirer de la Suède ou des Pays Bas, en oubliant tout simplement que les taux d'encadrement de ces pays sont bien meilleurs qu'en France. Et le budget 2008 n'améliorera pas la situation, avec un poste créé pour 50 élèves supplémentaires. Le débat budgétaire qui va se poursuivre à cette rentrée tentera de convaincre les citoyens de notre pays qu'il n'y a pas d'autres possibilités que de réduire les dépenses publiques et donc d'affaiblir les services publics.

Pourtant, quelques chiffres nous laissent penser le contraire. Le PDG d'Alcatel a quitté son poste en décembre dernier avec une indemnité de 5 700 000 euros (55 000 emplois supprimés). Le directeur général de TOTAL s'offre une plus-value de 1 600 000 euros. L'ex patron d'Airbus, parti à EADS, s'est offert une indemnité de 8 500 000 euros (10 000 suppressions d'emplois).

Le président d'Eiffage s'offre 22 400 000 euros d'actions gratuites. La société Arkema licencie 224 salariés mais empoche 45 000 000 de bénéfices en 2006. Et nous pourrions poursuivre cette liste malheureusement trop longue.

Car de l'argent, il y en a. Le tout est de savoir ce que l'on veut en faire. Le non remplacement d'un fonctionnaire sur trois est un choix idéologique et politique, dont les premières victimes seront les personnes déjà parmi les plus défavorisées.

Concernant nos salaires, aucune réponse n'a été apportée à la demande des organisations syndicales de la fonction publique visant à assurer le maintien de notre pouvoir d'achat par la revalorisation du point d'indice. Nos organisations ont renouvelé notre exigence de voir ouvertes des négociations salariales au plus vite.

Il n'y a que ceux qui le voudront qui croiront que la rentrée 2007 se passera bien. Nous serons de celles et ceux qui défendront l'École Publique, ses élèves et ses personnels.

CAPD du 7 septembre

Suite du Mouvement 2007, ineat/exeat .

La CAPD a procédé à de nouvelles affectations à la suite des postes devenus vacants ou modifiés par le CTPD réuni le matin même pour examiner la carte scolaire.

Le SNUipp a demandé que soit organisé un groupe de travail concernant la carte des pôles d'IPEMF. Le syndicat a aussi demandé que la CAPD qui traite des promotions des PE et des instituteurs soit réunie dès le mois d'octobre (au lieu de décembre afin que les promus d'avant décembre puissent voir

leur situation régularisée plus rapidement), comme c'est le cas dans l'autre département de l'académie. Le courrier envoyé par l'IA concernant le renfort des TMB-FC dans les écoles accueillant un stage filé a été commenté.

Le SNUipp a dénoncé les consignes de maintien des titulaires mobiles dans leurs écoles de rattachement pourtant au complet, alors que des remplacements sont à effectuer ailleurs.

OPERATION TRANSPARENCE 2007 : MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE (SUITE)

ARZUR VALERIE	OPTION D IME JARDINS D ASCLEPIOS FREJUS
BELLO SYLVAIN	ADJT EEPU PLAN D AUPS
BELLONI PAUL	ADJT EEPU REGUSSE
BESNARD RIVIERE MURIEL	ADJT EEPU AGUILLON TOULON
BIGOTTI MELANIE	3 FOIS 1/4 LES ARCS
BOSI SANDRA	ADJT EMPU DU MICOCOULIER LE MUY
BOULET CLAIRE	ADJT SEGPA COLLEGE G ROUX HYERES
CACCIAPALE PRISCILLA	ADJT OPTION B SAAAS
COCUSSE EMMANUELLE	CP EPS FREJUS 1/4
DEURVEILLER CHRISTELLE	ADJT EEPU J AICARD GONFARON
DIR JOANNA	ADJT EEPU BAUDUEN
DOVA VIRGINIE	ADJT EMPU PREVERT HYERES
GAUTHIER AURELIEN	ADJT EEPU J MOULIN ST MAXIMIN
GHIGO SABRINA	SOUTIEN FREJUS
GOCHE EMILIE	ADJT EEPU MONTFORT
GROSSI CAROLINE	ADJT EEPU TOURTOUR
IKHERBANE NORA	ADJT EEPU TAESCA ST JULIEN
KEGUSSEYAN NATHALIE	TMB EEPU B PASCAL NEOULES
LAGUZZI ALEXANDRA	CLIS OPTION D EEPU R CHAR LE LUC
LE COSQUER ALINE	ADJT EEPU LA TOUR BRIGNOLES
LEFEVRE MARTINE	ADJT EEPU P ROUX FREJUS
MANERA MAUD	ZIL EEPU DU COULET TOURRETTES
MARTINON LAURENCE	ADJT EEPU PIGNANS
MOMIROVIC SYLVIE	ADJT EEPU GINASSERVIS
OUTERS MORGANE	ADJT EEPU PASTORELLO LA VERDIERE
PHARASYN GHISLAINE	ADJT EEPU GASSIN
PICHE PATRICE	TRB EEPU JAURES DRAGUIGNAN
ROLLAND MEJANE	1/4 DS EMPU LE GRAND PIN ST MAXIMIN
ROUX AUDREY	ADJT EMPU SAINT LOUIS TOULON
SCHALLER SONIA	ZIL EEPU FERRY LA VALETTE
SCHALLER YVONNE	1/2 ADJT EES DOMINIQUE MILLE TOULON
SCRIBOT NANCY	ADJT EMPU LOU PITCHOUN PUGET VILLE
SEGUIN CORALIE	POLE IMF LA SEYNE
SOTTIEAU COCHET	1/2 CLASSE RELAIS COLLEGE LA CRAU
ST LEGER JULIE	ADJT EEPU PAUL ARENE TAVERNES
STELLA ELODIE	ADJT SPE OPTION SEGPA LA FERRAGE CUERS
THEVENY MYLENE	ADJT EMPU GAREOULT
VENET MICHELE	DIR 10 CLA EEPU J JAURES ST MAXIMIN
VIRET GUILLAUME	SOUTIEN TOULON 2
VIUOLO CAROLE	ADJT EEPU PLAN D AUPS



Commandez le nouveau Kisaitou !

Toutes les informations sur la carrière, le fonctionnement de l'école avec toutes les références réglementaires à jour jusqu'au 1/04/2007.

Sur le CDROM vous aurez accès à tous les textes officiels, lois, décrets, circulaires....

25,00 € pour les syndiqués et 32,00 € pour les non-syndiqués.

Bulletin d'adhésion 2007/2008

Se syndiquer un acte de solidarité

Mr/Mme/Mlle **NOM** :
PRENOM :

Date de naissance : Téléphone :

Nom de jeune fille :

Date de sortie de l'IUFM :

Adresse (Domicile) :

Code postal _____ **Commune** :

Email :@.....

Code école 083 _____

Lieu d'exercice :

Poste : ADJ / DIR / ZIL / TMB / CLIS / Adapt Autre.....

Corps : Instit / Prof d'école / PEGC / Retraité

Situation administrative : Titulaire / Stagiaire **Echelon** : __

Nomination à **Titre Définitif** ou **PROVISOIRE**

Travaillez-vous à mi-temps ? OUI NON

Montant de la cotisation (voir ci-dessus) :euros

Mode de paiement : CCP Chèque bancaire
 Prélèvements fractionnés* 2 3 4 6 fois

* Remplir et signer le formulaire ci-contre.

Je souhaite que mon adhésion soit reconduite automatiquement.

Chèques à l'ordre du SNUipp Var - CCP MARSEILLE 7485 16 U



SNUipp
F S U

A renvoyer au
SNUipp VAR Trésorerie
Immeuble Le Rond Point
Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE

Date :

Signature :

La cotisation à 34 %

En réglant, par exemple, une cotisation de 122 euros, vous aurez droit à une réduction d'impôt de 80,52 euros. Votre cotisation réelle sera donc de 41,48 euros.

-66%

La cotisation perçue au titre de l'année scolaire 2007/2008 sera déductible des impôts/revenu 2008. Vous recevrez automatiquement une attestation en décembre 2008. Les adhérents 2006/07 recevront leur attestation pour les impôts 2007.

Grille de Cotisations 2007/2008

Instituteurs	
Echelon	Euros
4	118
5	124
6	130
7	136
8	142
9	148
10	157
11	163

Profs d'école	
Echelon	Euros
3	118
4	124
5	130
6	142
7	148
8	160
9	169
10	181
11	190

Pegc	
Echelon	Euros
7	136
8	142
9	148
10	154
11	166
HC 5	187
HC 6	199
Cl ex 3	211
Cl ex 4	220

IUFM	Euros
Etudiant / PE1	52
Stagiaire PE2 / LC PE	88

PE Hors classe	
HC 5	196
HC 6	202

Disponibilité	79
Mi-Temps	91

Retraités	Euros
Retraités ayant moins de 1 400 E par mois	93
Retraités ayant plus de 1 400 E par mois	105

Ajouter selon situation	Euros
Directeur de 2 à 4 classes	6
de 5 à 9 classes	9
de 10 classes et plus	12
Ens. spécialisé / IPEMF	6
Conseiller pédagogique	9
Directeur de SES/SEGPA	15

Aides Educateurs	61
Assistants d'Education EVS	52

REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE

Ces demi-journées d'infos syndicale, organisées par le SNUipp sur le temps de travail, sont ouvertes à tous les collègues syndiqué(e)s ou non syndiqué(e)s. Choisissez la date et le lieu qui vous conviennent.

Comme chaque année, le SNUipp-FSU organise sur le temps de travail et dans tout le département des réunions d'information et de débat. Ces réunions sont une occasion supplémentaire de nous rencontrer, de discuter des questions de société, de l'actualité sociale et des questions relatives à notre métier. Elles permettent de renforcer le rapport de force face à l'administration. Avec toute les luttes qu'il nous reste à mener (et à gagner !), ces réunions sont un point d'appui indispensable. Ensemble nous sommes plus forts !

1/ C'est un droit !

Le décret du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique prévoit explicitement ces réunions. Le décret du 12 juin 87, voté au Comité Technique Paritaire Ministériel, a obtenu l'accord des Ministres de l'Education Nationale et de la Fonction Publique. **Il prévoit deux 1/2 journées par an dans les écoles.**

Les Inspecteurs d'Académie ont reçu une note ministérielle leur demandant de favoriser la tenue de telles réunions.

2/ Qui peut y participer ?

Tous les enseignant(e)s, directeurs, directrices, spécialisés, syndiqués ou non, titulaires, stagiaires ou suppléants.

3/ Est-ce qu'on est payé ?

Cette demi-journée n'est pas une grève. C'est un droit. Elle est donc rémunérée.

4/ Qui doit-on prévenir ?

Le SNUipp a informé l'Inspecteur d'Académie. Chaque participant avertira son IEN, et préviendra également les parents d'élèves.

5/ Les enfants doivent-ils être accueillis ?

NON ! Prévenez le SNUipp de toute tentative de pression.

Modèle de lettre aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,
Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail (Décret N° 82447 du 28.5.82).

Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous. Ce droit prend dans les écoles la forme de 2 demi-journées par an.

Pour cette année scolaire, une demi-journée aura lieu le

.....

Votre enfant n'aura donc pas classe ce jour-là.
Soyez persuadés que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous le meilleur avenir.

Signature

Modèle de lettre à l'IEN

NOM / Prénom :

Ecole :

à M(Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale,
Circonscription de

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp-FSU, le à

Date, Signature

1/2 JOURNEES D'INFO SYNDICALE

- Actualité, actions.
- Budget 2008, salaires.
- Questions diverses.

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

LA SEYNE (8h30 à 11h30)

Ecole maternelle J. Zay

HYERES (8h30 à 11h30)

Ecole élémentaire Guynemer

DRAGUIGNAN (9h à 12h)

Maison des jeunes

SAMEDI 20 OCTOBRE

TOULON (8h30 à 11h30)

Ecole élémentaire Trois quartiers

STE MAXIMINE (8h30 à 11h30)

Ecole élémentaire Siméon Fabre

CARNOULES (8h30 à 11h30)

Ecole élémentaire

GINASSERVIS (9h à 12h)

Salle de la Ruche

SAMEDI 17 NOVEMBRE

LA GARDE

BRIGNOLES

FREJUS

SUD STE BAUME

A Sainte Maxime.

